

C'EST LE TEMPS DES VACANCES ET DES TEMPS LIBRES !

Le centre de loisirs municipal reçoit, du lundi au vendredi, vos enfants à partir de 3 ans (ou 2 ans s'ils sont régulièrement scolarisés) jusqu'à 12 ans.

Dans un cadre organisé et sécurisé, des programmes d'animations éducatives sont proposées pour faire la coupure avec le rythme scolaire.

C'est aussi un espace pour l'apprentissage de la vie en collectivité, un lieu propice à la découverte, à la détente afin que chaque enfant puisse grandir et s'enrichir d'expériences en s'amusant.

Afin de prendre en compte les rythmes et les besoins de chacun, des espaces sont aménagés avec des équipes d'animateurs référents, par tranche d'âge.

Les jeunes de 10-12 ans disposent d'un lieu d'activité spécifique (maison de la rue des jardins) et bénéficient d'un programme d'animation en lien avec les activités du dispositif Pass'Partout.

L'encadrement des enfants est assuré par du personnel municipal qualifié et des saisonniers.

La vie collective dans ces accueils municipaux nécessite la mise au point de « règles de vie » qui permettent aux enfants de trouver les repères du bien-vivre ensemble. Les écarts de comportement et manquements répétés peuvent faire l'objet, après discussion avec les familles, de mesures appropriées.

● LES HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS

Fonctionnement à la journée complète et à la demi-journée, avec ou sans repas. Une fois les activités engagées, l'accueil est fermé et il n'est plus possible de déposer ou reprendre les enfants. Si votre enfant rentre déjeuner à la maison, vous viendrez le reprendre impérativement entre 11h45 et 12h15 et il pourra revenir entre 13h15 et 13h45.

● LE SERVICE « NAVETTE POINTS D'ACCUEIL » GRATUIT SUR INSCRIPTION

Pour faciliter l'accès des familles qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'au centre, deux points d'accueil sont organisés à l'école publique Duguesclin et à l'école publique de la Chattière.

Vous pouvez y déposer votre enfant entre 7h15 et 8h15. Il y sera accueilli par l'animateur. En fin de journée, les enfants sont ramenés au point d'accueil entre 18h et 18h30.

**Pour toute question : Centre de loisirs municipal
21 rue de St Lô - 35300 Fougères**

Contact : 02 99 99 39 21 / mail : clsh@fougeres.fr

Les services extrascolaires bénéficient d'aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.



santé
famille
retraite
services